

MARS



MARS 2016

Mise en place du **Comité Réflexion** mandaté par le Conseil général des Sœurs de Miséricorde pour comprendre les fondements du charisme et l'Identité de la Famille Internationale de Miséricorde; étudier la composition de l'ensemble de la Famille Internationale de Miséricorde en tenant compte de la réalité actuelle des milieux; illustrer le nouveau portrait de la Famille Internationale de Miséricorde en tenant compte de ceux et celles d'autres religions ou croyances qui participent au charisme fondateur; réviser le Cahier de la Famille Internationale de Miséricorde.

5-1845

Signature du bail de la maison de la rue Saint-Simon, entre la propriétaire Aurélie Vinet-Scipiot, et le fils de Rosalie, Pierre Jetté. Ce bail prendra effet le 1^{er} mai 1845. Pierre cèdera alors à sa mère le grenier de cette maison où elle fondera l'Hospice de Sainte-Pélagie, foyer d'hébergement et maternité pour les mères célibataires.

12-2014

Parution d'un numéro spécial du Bulletin du Centre Rosalie-Cadron-Jetté sur la Vénéralité de Rosalie Cadron-Jetté, sous le thème de la reconnaissance et de la gratitude.





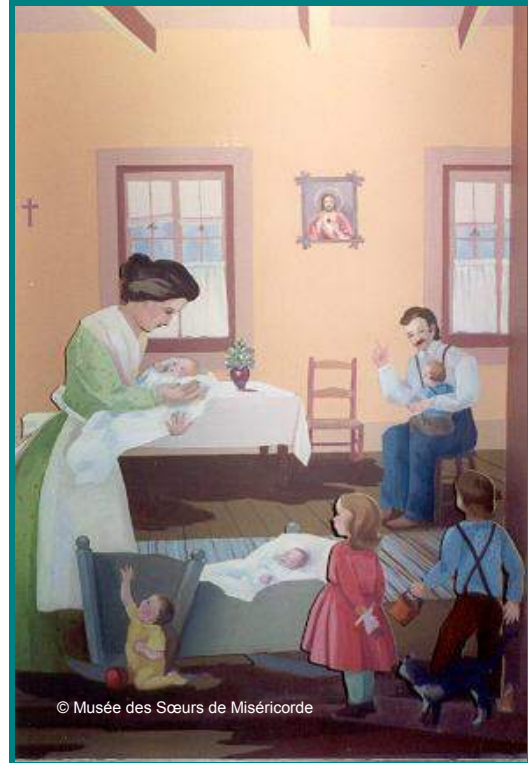
MARS

15 - 1819

Naissance à Lavaltrie, de jumelles, filles de parents inconnus. La mère de Rosalie, qui est sage-femme, sauve de la mort les petites filles qu'on lui avait demandé de brûler à leur naissance.

Elle se sauve avec les jumelles enveloppées dans son tablier et demande à sa fille Rosalie de les accueillir pour un certain temps.

Rosalie et Jean-Marie les font baptiser par le curé de Lavaltrie, le jour même, sous les noms de Marie-Louise et de Léocadie. Trois jours plus tard, les bébés seront transportés à la crèche des Sœurs Grises à Montréal par le frère de Jean-Marie, Paul Jetté.



© Musée des Sœurs de Miséricorde

15 - 1824

Achat par Jean-Marie Jetté de la terre de Saint-Hyacinthe, propriété de Charles Jarret. Des difficultés légales font perdre tous leurs biens à Rosalie et Jean-Marie. Au début de 1827, on les retrouve à Montréal où ils sont accueillis par Paul Jetté, frère de Jean-Marie. Ils doivent repartir à zéro.



© Musée des Sœurs de Miséricorde



MARS

15-1989

Décret de M. le Cardinal Paul Grégoire pour la création d'un Mini-Tribunal chargé de recueillir les témoignages des sœurs Fabiola Thiffault et Hélène Rioux, âgées de 86 ans, lesquelles ont travaillé à la cause de la canonisation de Rosalie.

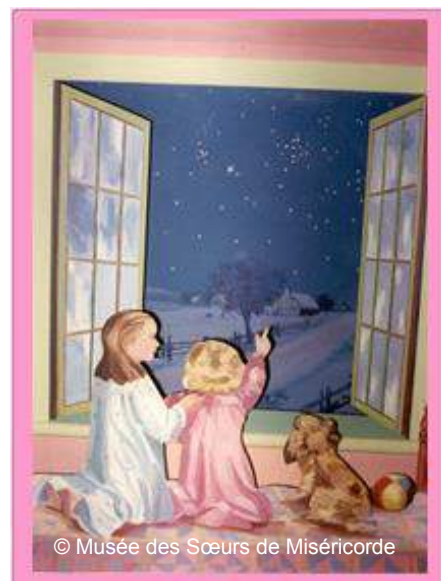
Elles témoigneront le lendemain devant Mgr André-Marie Cimichella, vicaire épiscopal pour la Cause des Saints à Montréal, nommé président du Mini-Tribunal.



Mgr André-Marie Cimichella

21-1806

Naissance et baptême de la sœur de Rosalie, Sophie, à la paroisse de Saint-Antoine de Lavaltrie. Rosalie a alors douze ans.



© Musée des Sœurs de Miséricorde



MARS

25 - 1988

Inauguration du Centre Rosalie-Cadron-Jetté, à la Maison mère des Sœurs de Miséricorde de Cartierville, voué à la cause de canonisation de la fondatrice de la Communauté des Sœurs de Miséricorde, Rosalie Cadron-Jetté. Sa mission de base : faire connaître, aimer et prier Mère Rosalie ainsi que faire cheminer à sa suite toutes les personnes qui se sentent interpellées à vivre sa spiritualité.



25 - 1997

Une rue de la ville de Lavaltrie reçoit officiellement le nom de Rosalie-Cadron.





MARS

26 - 1996

Approbation à l'unanimité de la *Positio* sur les vertus et la renommée de sainteté de la Servante de Dieu Rosalie Cadron-Jetté par les Consultants Historiens de la Congrégation pour la Cause des Saints de Rome.



27 mars

Début de la Neuvaine annuelle pour la béatification de la fondatrice des Sœurs de Miséricorde, Rosalie Cadron-Jetté. Cette neuvaine est priée du 27 mars au 4 avril, veille de l'anniversaire du décès de Rosalie.

Rosalie... femme
de foi intense



**NEUVAINES AVEC
ROSALIE CADRON-JETTÉ
FONDATRICE DES SŒURS
DE MISÉRICORDIE**

Insiste sur les étapes de sa vie et sur la manière dont les vertus et la renommée de sainteté de Rosalie



Centre
Rosalie-Cadron-Jetté

**SIGNALEZ
les faveurs
obtenues**

Si vous obtenez
une faveur
par l'intercession
de Rosalie,
veuillez en
informer le Centre
Rosalie-Cadron-Jetté
en appelant au
514 332-0550
poste 1-330

**C'EST
IMPORTANT !**